

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la Coordination et
du Management de l'Action Publique
Bureau des procédures d'utilité publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE JOUE-SUR-ERDRE

Par arrêté préfectoral n° 2013/ICPE/234 en date du 14 octobre 2013 une enquête publique est ouverte à la mairie de Joué-sur-Erdre, pendant une période de 31 jours du 20 novembre au 20 décembre 2013 inclus, portant sur la demande d'autorisation présentée par la société Gravaloire Carrières en vue de renouveler l'autorisation d'exploiter une carrière de roches massives ainsi que des installations de matériaux de carrières situées à Joué-sur-Erdre au lieu-dit « la Vallée ».

Cet établissement est soumis à autorisation sous les numéros 2510-1, 2515-1 et à déclaration sous le numéro 2517-3 de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Alain LE PIETEC est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Paul MAURAND en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur est chargé de diriger l'enquête et de recevoir en mairie de Joué-sur-Erdre, les observations du public aux dates et heures ci-après :

- Mercredi 20 novembre de 9 H à 12 H,
- Vendredi 29 novembre de 14 H à 17 H,
- Samedi 7 décembre de 9 H à 12 H,
- Mercredi 11 décembre de 9 H à 12 H,
- Vendredi 20 décembre de 14 H à 17 H.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant l'étude d'impact et les avis obligatoires des autorités administratives, notamment environnementale. Il pourra formuler ses observations, propositions et contre-propositions sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Joué-sur-Erdre aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public. Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur à la mairie de Joué-sur-Erdre.

La consultation des principaux éléments du dossier est également possible sur le site internet de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de Joué-sur-Erdre pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès de la société Gravaloire Carrières – 41 rue Arago – 44150 Ancenis – Tél : 02.40.83.14.83.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation délivrée par le préfet assortie de prescriptions d'exploitation ou un refus.